

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00292 Numéro SIREN : 488 628 587 Nom ou dénomination : A 2 H

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt 18775

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	980		980	980		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	300 000		300 000	300 000		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				300	300	100.00
	Total II	300 980		300 980	301 280	300	0.10
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
Comptes de Régularisation	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	484 533		484 533	446 562	37 971	8.50
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	250 000	8 062	241 938	250 000	8 062	3.22
	Disponibilités	184 429		184 429	241 330	56 901	23.58
	Charges constatées d'avance (3)	3 856		3 856	21 217	17 361	81.83
Comptes de Régularisation	Total III	922 817	8 062	914 755	959 109	44 354	4.62
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 223 797	8 062	1 215 735	1 260 389	44 654	3.54

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000)	8 000	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 100 724	1 102 404	1 680	0.15
	Report à nouveau	68 622		68 622	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	28 612	70 301	41 689	59.30
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 012 290	1 040 902	28 612	2.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	168 507	181 004	12 497	6.90
	Concours bancaires courants	47	47		
	Emprunts et dettes financières diverses	32 190	15 905	16 285	102.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 133	1 858	276	14.85
	Dettes fiscales et sociales		20 106	20 106	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	567	567		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	203 445	219 487	16 042	7.31
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 215 735	1 260 389	44 654	3.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

55 070

36 469

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services				14 355		14 355	100.00
Chiffre d'affaires NET				14 355		14 355	100.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 351	4 587		5 764	125.67
Autres produits			0	1		1	71.94
Total des Produits d'exploitation (I)			10 351	18 943		8 592	45.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			20 885	20 086		798	3.97
Impôts, taxes et versements assimilés			720	1 275		554	43.49
Salaires et traitements			19 206	97 940		78 734	80.39
Charges sociales				7 310		7 310	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	2		2	89.27
Total des Charges d'exploitation (II)			40 811	126 613		85 801	67.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 460	107 669		77 209	71.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 172	41 119	35 946	87.42
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 635	3 619	9 015	249.07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	17 807	44 738	26 931	60.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 062		8 062	
Intérêts et charges assimilées (4)	7 896	8 368	472	5.64
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	15 959	8 368	7 591	90.71
2. Résultat financier (V-VI)	1 848	36 370	34 522	94.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 612	71 299	42 687	59.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		998	998	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300		300	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	300	998	698	69.93
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300		300	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	300		300	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		998	998	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	28 458	64 679	36 221	56.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	57 070	134 981	77 911	57.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	28 612	70 301	41 689	59.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

10 083

GEIREC

3 602

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Produits à recevoir	7
Charges à payer	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 215 734.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 28 612.01- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	980		
Autres titres immobilisés	300 000		
Prêts, autres immobilisations financières	300		
TOTAL	301 280		
TOTAL GENERAL	301 280		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			980	980
Autres titres immobilisés			300 000	300 000
Prêts, autres immobilisations financières		300		
TOTAL		300	300 980	300 980
TOTAL GENERAL		300	300 980	300 980

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		8 062			8 062
TOTAL		8 062			8 062
TOTAL GENERAL		8 062			8 062
Dont dotations et reprises financières		8 062			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	8 610	8 610	
Groupe et associés	475 923	475 923	
Charges constatées d'avance	3 856	3 856	
TOTAL	488 389	488 389	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80	80		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	168 474	20 099	52 180	96 194
Fournisseurs et comptes rattachés	2 133	2 133		
Groupe et associés	32 190	32 190		
Autres dettes	567	567		
TOTAL	203 445	55 070	52 180	96 194
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 495			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	80			80

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 456
Total	1 535

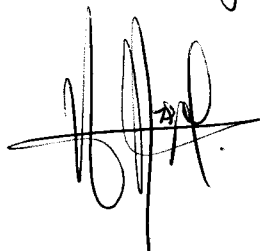
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Pages

1 et 2
3 et 4
5 à 7

Certifie conforme à l'original
par le gérant le 30 juin 2023



A 2 H
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 29 La Huberdais
35310 RENNES
488 628 587 RCS RENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 30 juin,

A 16 h 00,

Les associés de la société A 2 H, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 80 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 29 LA HUBERDAIS 35310 MORDELLES, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

Monsieur ANTOINE HESPEL, titulaire de 48 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Madame Isabel HESPEL, titulaire de 32 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ANTOINE HESPEL, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

La cession au nom du ou des acquéreurs désignés par le Conseil d'Administration est régularisée par un ordre de virement signé du cédant ou, à défaut, du Président du Conseil d'Administration, qui le notifiera au cédant, dans les huit jours de sa date, avec invitation à se présenter au siège social pour recevoir le prix de cession, qui n'est pas productif d'intérêts.

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -28 612,01 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-28 612,01 euros
-----------------------	------------------

Report à nouveau antérieur :	-68 621,53 euros
------------------------------	------------------

Au compte "report à nouveau"	-28 612,01 euros
S'élevant ainsi à -97 233,54 euros	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

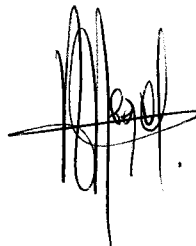
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

ANTOINE HESPEL
Gérant



A 2 H
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 29 La Huberdais
35310 RENNES
488 628 587 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -28 612,01 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-28 612,01 euros
Report à nouveau antérieur :	-68 621,53 euros
Au compte "report à nouveau"	-28 612,01 euros
S'élevant ainsi à -97 233,54 euros	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

